

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 30 MAI 2016

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 17 mai 2016 s'est réuni le lundi 30 mai 2016 à 20h00, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS : M. Nicolas ALIX, Mme Farida ATIGUI, M. Gérard AUBRUN, M. Georges AURICOSTE, M. François BLANCHON, M. Éric BONNOMET, M. Slimane BOUKLOUCHE, M. Noël BOURSIN, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN (*à partir du point 6 inclus*), M. Willy DELPORTE, Mme Ségolène DURAND, M. Bernard FABRE, M. Fabien FOSSE, M. Christian GENET, M. Dominique GERVAIS, M. Jean-Pierre GUERIN, M. Pierre HERRERO, M. Christian HUS, Mme Geneviève JEAMMET, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Anselme MALMASSARI, M. Dominique MARC, Mme Josette MEUNIER, Mme Anne MORIN, Mme Sylvia ORDIONI, Mme Sylvie PAGES, M. Paulo PAIXAO, Mme Françoise PERREAU, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Mourad SALAH, M. Alain TAFFOUREAU, M. Baytir THIAW, M. Franck VERNIN, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER, M. Louis VOGEL, M. Pierre YVROUD

SUPPLEANTS : Mme Mireille CHAPUS supplée M. Michel MICHALLET, Mme Maryse DARDAUD supplée M. Vincent PAUL-PETIT

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES : Mme Josette ANTIGNAC a donné pouvoir à Mme Josette MEUNIER, Mme Patricia ASTRUC GAVALDA a donné pouvoir à M. Noël BOURSIN, M. Gilles BATAIL a donné pouvoir à M. Slimane BOUKLOUCHE, Mme Patricia CHARRETIER a donné pouvoir à M. Dominique MARC, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à M. Christian GENET, Mme Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à Mme Marie-Rose RAVIER, M. Thomas GUYARD a donné pouvoir à Mme Farida ATIGUI, M. François KALFON a donné pouvoir à M. Baytir THIAW, Mme Dominique KUNDIG-BORDES a donné pouvoir à M. Paulo PAIXAO, M. Henri MELLIER a donné pouvoir à M. Louis VOGEL, M. Gérard MILLET a donné pouvoir à Mme Valérie VERNIN-FOURNIER, M. Jean-Pierre MITGERE a donné pouvoir à M. Éric BONNOMET, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO a donné pouvoir à Mme Patricia ROUCHON, Mme Ginette MOREAU a donné pouvoir à M. Alain TAFFOUREAU, M. Romaric MOYON a donné pouvoir à Mme Ségolène DURAND, Mme Joëlle NOTO a donné pouvoir à Mme Françoise PERREAU, M. Marc SAVINO a donné pouvoir à M. Pierre YVROUD, Mme Brigitte TIXIER a donné pouvoir à M. Mourad SALAH, M. Lionel WALKER a donné pouvoir à M. Nicolas ALIX

ABSENTS EXCUSES : Mme Corinne AUBANEL, Mme Anne GRAVIÈRE, M. Jérôme GUYARD, M. Jean-François LEMESLE, M. Kadir MEBAREK, Mme Françoise MEGRET, Mme Carole NADAL, Mme Jocelyne VERNON, Mme Renée WOJEIK

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Slimane BOUKLOUCHE



Melun
Rubelles
Voisenon
Boissettes
Seine-Port
La Rochette
Vaux-le-Pénil
Boissise-le-Roi
Livry-sur-Seine
St-Germain-Laxis
Le Mée-sur-Seine
Dammarie-lès-Lys
Boissise-la-Bertrand
Montoreau-sur-le-Jard

Le Conseil Communautaire a :

1. désigné M. Slimane BOUKLOUCHE en qualité de Secrétaire de Séance

- L'approbation du projet de compte-rendu analytique de la séance du 29 mars 2016 est reportée -

2. approuvé le compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 19 mai 2016

3. approuvé le compte-rendu des décisions du Président

4. à l'unanimité, avec 48 Pour, 10 Abstentions, désigné Monsieur Gérard MILLET afin de pourvoir au remplacement de Monsieur Louis VOGEL en qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Marc Jacquet à Melun Vaux-le-Pénil

5. procédé à l'appel à candidature, se sont portés candidats en tant que titulaires Mme Renée WOJEIK et M. Baytir THIAW et en tant que suppléants : M. Mourad SALAH et Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN ; ont obtenu au 1^{er} tour de scrutin : Mme WOJEIK 32 voix, M. THIAW 17 voix, ont obtenu au second tour de scrutin : M. SALAH 29 voix et Mme DAUVERGNE-JOVIN 21 voix ; Mme Renée WOJEIK est désignée en tant que délégué titulaire et Monsieur Mourad SALAH en tant que délégué suppléant au comité du syndicat mixte de traitement des ordures ménagères et assimilés du centre ouest seine et marnais

6. à l'unanimité, avec 53 Pour, 6 Abstentions, décidé de rapporter le 16° de délibération n°2014.3.7.57 du 19 mai 2014 du Conseil Communautaire portant délégation d'attributions du Conseil au Président et d'autoriser celui-ci ou son Représentant, à représenter en justice l'Agglomération et d'intenter en son nom, les actions en justice ou défense de la CAMVS dans toutes les actions intentées contre elle, en référé, première instance et en appel devant les juridictions administratives, civiles ou pénales et prud'homales

7. à l'unanimité, avec 55 Pour, 4 Abstentions, décidé d'approuver l'avenant n°1 au marché notifié le 28 juin 2012 par le syndicat mixte d'études et de programmation de la Région Melunaise (substitué par la CAMVS) au groupement CITADIA Conseil (mandataire)/EVEN Conseil/AIRE PUBLIQUE/BIOTOPE/ADDEN Avocats ayant pour objet l'élaboration du schéma de cohérence territoriale de Melun dont le montant est fixé à 56 370 € HT et d'autoriser le Président ou son représentant à signer l'avenant annexé à la présente délibération et toutes pièces s'y rattachant

8. à l'unanimité, avec 49 Pour, 10 Abstentions, décidé de fixer le prix au litre de la redevance spéciale pour l'année 2017 à 0,0263 €/l pour les ordures ménagères résiduelles (OMR) et 0,0144 €/l pour les emballages (EMB)

9. à l'unanimité, avec 46 Pour et 13 Abstentions, décidé d'approuver les modalités de la consultation des conseils municipaux et des conseils citoyens concernés par le rapport sur la politique de la ville

10. à la majorité, avec 58 Pour, 1 Contre, décidé d'accorder à l'OPH77 l'agrément pour 39 logements PSLA rue du Capitaine Bastien à Melun et d'autoriser le Président ou son représentant à notifier à l'OPH77 la décision d'attribution dudit agrément et à signer la convention correspondante et tous les documents s'y rattachant

11. à l'unanimité, décidé d'accorder à la SCI FONDS DE LOGEMENT INTERMEDIAIRE (FLI) l'agrément pour 68 logements intermédiaires situés 8 rue du Capitaine Bastien à Melun et d'autoriser le Président ou son représentant à notifier à la SCI FONDS DE LOGEMENT INTERMEDIAIRE (FLI) la décision d'attribution dudit agrément et à signer la décision correspondante

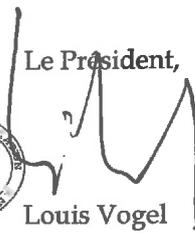
12. procédé à l'appel à candidature, Mmes PAGES et MOREAU s'étant portées candidates, Madame MOREAU a obtenu 18 voix, Madame PAGES 41 voix, celle-ci est désignée en qualité de représentante de la Communauté d'Agglomération pour siéger à la CCAPEX

13. à l'unanimité, décidé de rapporter la délibération relative à la cession de la parcelle AD 248 pour 5 000 m² à M. COTTIN ou toute société qui se substituera et d'accepter la proposition d'acquisition de la parcelle cadastrée AD248, formant le lot 3 de 5 000 m² du lotissement « zone d'activité de la Croix Besnard » par la société SEMAYORK, ou toute société qui se substituera ; fixé le prix à 275 000 € H.T soit 317 580 € T.T.C, TVA sur la marge incluse au taux de 20 % ; d'autoriser le Président à signer la promesse, acte de vente et toutes pièces s'y rattachant avec ladite Société, 8 chemin de MEYZIEU, 69680 CHASSIEU dont le gérant est M. Jean-Marc PATRIARCA ou toute société qui se substituera et de désigner Maître PAVY - 33 boulevard Aristide Briand - 77 000 MELUN pour la rédaction des actes, assisté le cas échéant du notaire de l'acquéreur, aux frais de celui-ci

14. à la majorité, désigné : Madame Françoise LEFEBVRE, ayant obtenu 54 voix Pour et 5 Abstentions en qualité de titulaire et Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO, ayant obtenu 34 Pour, 7 Contre et 18 Abstentions en qualité de suppléante appelées à siéger en tant que membres représentants la CAMVS à la Commission Consultative de l'Environnement de l'aérodrome de MELUN VILLAROCHE.

La séance a été levée à 22h 50.

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Louis Vogel
Maire de Melun

